

## Adhésion au GDS Apicole de Haute-Garonne

**NAPI** : .....

**Veillez compléter et nous retourner l'imprimé ci-dessous.**

**Je soussigné(e) :**

**Adresse :**

**Téléphone :**

**Portable :**

**Adresse mail (obligatoire).** *L'écrire très lisiblement :*

Merci de cocher cette case si vous n'avez plus de ruches et nous renvoyer cet imprimé

Souhaite adhérer au GDS Apicole afin de bénéficier des actions sanitaires qu'il met en œuvre et de la distribution des médicaments anti-varroa dans le cadre de son PSE.

**J'autorise le GDSA 31 à me transmettre les courriers par voie électronique.**

Veillez trouver ci-dessous les tarifs pour l'adhésion au GDSA 31 pour 2018 :

Tarifs calculés pour intégrer la mise en place du Plan Sanitaire d'Elevage (PSE) et les visites des ruchers (obligatoire dans le cadre du PSE). Nous vous rappelons que cette adhésion est indépendante de la déclaration de ruche obligatoire qui doit être effectuée entre le 01/09/2018 et le 31/12/2018.

<b>Pour calculer le tarif de votre adhésion au GDS apicole - Année 2018</b>			
Calcul de la cotisation			Total
Tranches	Formule	R = votre nombre de ruches	
Moins de 30 ruches	Cotisation = 15 € + (0.50 € x R)		
De 30 à 150 ruches	Cotisation = 30 € + (0.25 € x R)		
Plus de 150 ruches	Cotisation = 60 € + (0.10 € x R)		

Exemples de calcul :

- vous avez 12 ruches (R = 12), votre cotisation s'élève à 21 € : 15 € + (0,50 € x 12) = 21 €

- vous avez 40 ruches (R = 40), votre cotisation s'élève à 40 € : 30 € + (0,25 € x 40) = 40 €

<b>ABONNEMENT REVUE FNOSAD 2018</b>	
<input type="checkbox"/> Revue La Santé de l'Abeille	<b>18 €</b>

Date :

Signature :